

**LES PROFESSIONNELS DU PLASTIQUE AGRICOLE**

**SE DOTENT**

**D'UNE INSTANCE REPRÉSENTATIVE  
EUROPÉENNE**



**Agriculture Plastic  
Environnement**

**APE EUROPE  
(AGRICULTURE, PLASTIQUE ET ENVIRONNEMENT)**

**DOSSIER DE PRESSE**

## SOMMAIRE

### ➤ **La création d'APE Europe**

Un représentant légitime  
La promotion des plastiques en Agriculture  
L'adoption de schémas nationaux de récupération  
Les fondateurs  
Les adhérents  
La gouvernance  
Les moyens

### ➤ **Un plan de marche sur 10 ans**

Objectifs  
Deux phases  
Des partenaires

### ➤ **Les plastiques dans l'agriculture européenne**

Quels plastiques  
Les applications  
Les atouts

### ➤ **Les plastiques agricoles usagés en Europe**

Les volumes  
Le rappel légal  
Les collectes existantes  
Le cas français

### ➤ **CPA**

20 ans d'engagement pour le plastique et l'environnement  
Les chiffres-clé 2011

## **LA CRÉATION D'APE EUROPE**

### **Une association européenne 85 % des fabricants de films plastiques agricoles**

Réunis en Assemblée Constitutive, au Cercle National des Armées, Place Saint-Augustin, à Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2012, les industriels du film plastique agricole ont créé **APE Europe**, une association européenne, à but non lucratif, qui regroupe d'ores et déjà 85 % des professionnels du secteur. D'autres branches du plastique agricole (ficelles, filets, tuyaux...) ont aussitôt montré leur intérêt pour APE Europe.

À l'issue de cette première Assemblée générale, le Docteur Holder Heggers, Directeur Général de la Division films et filets agricoles chez RKW SE, a été élu Président d'APE Europe.

### **Un représentant légitime au plan européen**

Préférant la démarche volontaire à l'initiative réglementaire, APE Europe se positionne comme le représentant naturel des industriels du plastique agricole et leur interlocuteur légitime auprès des professionnels de la plasturgie et du recyclage, comme auprès des autorités administratives et politiques européennes.

Devant l'évolution climatique et la croissance de la demande agroalimentaire et/ou énergétique, APE Europe et ses fondateurs s'engagent toujours plus pour une agriculture durable, propre et productive.

Dans ce but, APE Europe se fixe deux missions économiquement indissociables :

- Assurer la promotion des plastiques en agriculture
- Favoriser le développement de filières nationales de récupération des plastiques agricoles usagés de manière cohérente dans chacun des pays européens.

### **Assurer la promotion des plastiques en agriculture**

Première mission d'APE Europe, l'association entend agir par le lobbying, la communication, le débat, la recherche et la veille stratégique pour promouvoir les solutions plastiques dans la production agricole.

Dans ce cadre, la mission de l'APE Europe est :

- D'assurer la promotion du plastique en agriculture dans ses aspects techniques et environnementaux

- De favoriser les transferts d'expériences, de savoir-faire et de pratiques responsables entre les pays européens et vers les pays émergents
- De recueillir et traiter les informations et les données statistiques relatives à l'emploi des plastiques en agriculture
- De diffuser auprès de ses membres toute information concernant la recherche et l'évolution de l'utilisation des plastiques en agriculture
- D'entretenir des relations permanentes ou ponctuelles avec tous les organismes et toutes les institutions, publics, parapublics et privés, en Europe et dans le monde, s'intéressant aux applications des plastiques en agriculture.
- De suivre les procédures de décision politique, légale et/ou réglementaire au niveau européen, mais également au plan national, optimiser et rationaliser l'usage du plastique en agriculture.
- De communiquer vis-à-vis des professionnels et du grand public pour promouvoir le rôle et l'utilité des plastiques en agriculture.

## Favoriser l'adoption de schémas nationaux de récupération

Toute aussi primordiale que la première, la seconde mission d'APE Europe sera d'accompagner les agriculteurs et les distributeurs dans le développement ou la mise en place de filières nationales durables pour optimiser dans toute l'Europe la récupération des plastiques usagés.

À ce titre, l'APE Europe :

- Encourage les initiatives et entreprend des actions au niveau national et européen favorables au développement de schémas nationaux de collecte, de récupération, de traitement, de recyclage et de valorisation des Plastiques Agricoles Usagés (PAU).
- Incite les pays européens à se fixer des objectifs de collecte, soutenir leurs efforts pour y parvenir
- Prépare un plan de développement des filières nationales pour arriver à collecter et recycler 70 % des PAU à l'horizon 2022
- Réalise ou fait réaliser des études et des projets scientifiques collaboratifs dans le domaine du plastique agricole, de la collecte, de la récupération, du traitement, du recyclage et de la valorisation des plastiques usagés.
- Organise des rencontres périodiques entre experts de l'agriculture et de l'industrie dans le cadre de ses commissions ou des congrès spécialisés.
- Contribue à la gestion des Plastiques Agricoles Usagés en collectant des fonds, en engageant des études, des actions de promotion, en commanditant des opérations de collecte, de récupération, de traitement et de recyclages des plastiques agricoles usagés.

Réunis au sein d'APE Europe, les professionnels du plastique agricole s'approprient à relever un nouveau défi pour le plus grand bénéfice du secteur agricole et des consommateurs.

## Les fondateurs

Associé aux plus grands noms de l'industrie européenne du plastique agricole, le Comité français des Plastiques en Agriculture (CPA) est particulièrement fier de compter parmi les fondateurs d'APE Europe :

- |                   |                  |
|-------------------|------------------|
| ➤ RKW SE          | <i>Allemagne</i> |
| ➤ Groupe BARBIER  | <i>France</i>    |
| ➤ Grupo A.ALVAREZ | <i>Espagne</i>   |
| ➤ TRIOPLAST SMS   | <i>Suède</i>     |
| ➤ BPI. FORMPIAC   | <i>Belgique</i>  |
| ➤ HYPLAST         | <i>Belgique</i>  |
| ➤ NOVAMONT        | <i>Italie</i>    |
| ➤ TAMA FRANCE     | <i>Israël</i>    |
| ➤ CPA             | <i>France</i>    |

## Les adhérents

Qu'ils soient fabricants, distributeurs de plastiques agricoles ou qu'ils contribuent directement à la récupération ou à la régénération des PAU, les adhérents d'APE Europe peuvent provenir d'horizons très variés :

- Les organisations professionnelles
- Les entreprises
- Les personnes physiques ou morales
- Les organismes de recherche

## La gouvernance

APE Europe s'appuie sur deux instances de direction :

- Une Assemblée générale
- Un Conseil d'administration

Élu en Assemblée générale pour un mandat de 3 ans à titre gratuit, le Conseil d'administration est composé de 4 à 8 membres. Parmi ses membres, il nomme le président qui peut être assisté par un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et un trésorier. Il peut enfin désigner un délégué général, à condition toutefois, qu'il ne soit ni membre ni représentant d'un membre d'APE Europe.

En fin de mandat, les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

## Les moyens

Pour soutenir ses frais de secrétariat ainsi que son activité de représentation, d'études, de recherche et de publication, APE Europe disposera des ressources suivantes :

- Les cotisations forfaitaires annuelles
- Les cotisations exceptionnelles
- La rémunération de prestations
- Les subventions externes éventuelles

Pour son premier exercice, APE Europe table sur un budget de 45 000 €.

## **APE EUROPE**

### **UN PLAN DE MARCHÉ POUR 10 ANS**

#### **Les objectifs**

Pour augmenter les volumes de plastiques récupérés en vue de leur recyclage, APE Europe se fixe un plan de marché pour les 10 ans à venir. Au cours de cette période, et avec l'aide de ses futurs partenaires, APE Europe devra :

- Assurer une veille stratégique du marché des plastiques agricoles
- Établir les outils statistiques à l'échelle européenne
- Encourager les initiatives pour la mise en place de filières de collecte
- Contribuer à l'optimisation des filières existantes
- Accompagner la création de filières nationales
- Se fixer pour objectif la collecte d'au moins 70 % des PAU européens
- Adresser régulièrement un bilan de situation à la Communauté Européenne

#### **Deux phases**

Ce plan de marché s'articule autour de deux phases de cinq années :

##### **2012-2017 :**

- L'instauration d'une veille stratégique
- La création d'outils statistiques opérationnels
- La finalisation des filières nationales dans les pays les plus avancés : Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Pays-Bas, Scandinavie, Belgique...
- L'objectif de 70 % de collecte en Irlande, Suède, Espagne, France...
- Le soutien d'initiatives prises dans les pays les moins engagés

##### **2017-2022 :**

- La collecte et le recyclage de 70 % des plastiques usagés dans toute l'Europe
- La finalisation des filières nationales dans les pays les moins engagés
- L'amélioration de l'existant par la recherche et le développement

## Des partenaires

APE Europe ne travaillera pas seule. Elle développera son action en collaboration étroite avec les autres organismes européens déjà engagés dans la problématique de la récupération et le recyclage des plastiques agricoles usagés, parmi lesquels :

- European Union of Plastics Converters/Films (EuPC/EuPF)
- European Association of Plastics Recycling and Recovery Organizations (EPRO)
- European Union of Plastics Recyclers (EuPR)
- PlasticsEurope

APE Europe développera également des échanges avec le Comité des Organisations Professionnelles Agricoles (COPA) et la Confédération Générale de la Coopération Agricole (COGECA)

Contact CPA :

**Bernard Le Moine**

65, rue de Prony

75017 Paris

01 44 01 16 49

04 91 02 86 42

06 28 05 24 38

[b.lemoine@plastiques-agriculture.com](mailto:b.lemoine@plastiques-agriculture.com)

Contact presse :

**Bertrand Figuiet**

R-D 2C

69, rue du Château des Rentiers

75013 Paris

01 45 86 97 68

06 24 73 85 77

[bf12260@gmail.com](mailto:bf12260@gmail.com)

## À propos du CPA

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité français des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »

## LES PLASTIQUES DANS L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

En 2010, l'industrie européenne de la plasturgie a produit 57 millions de tonnes de plastique, soit 21,5 % de la production mondiale. 5 % de ce volume, soit un peu plus de 2,8 millions de tonnes de plastique, étaient destinées à l'agriculture.

### Quels plastiques ?

Dans l'agriculture, les plastiques les plus utilisés sont :

- PEBD - polyéthylène basse densité : films et emballages
- PEHD - polyéthylène haute densité : emballages
- PP - polypropylène : emballages
- PVC - polychlorure de vinyle : irrigation, drainage, clôtures

Le film PEBD représente à lui seul environ 60 % de la production de plastique agricole, soit environ 502 000 tonnes. 80 % de sa consommation se concentrent dans huit pays : l'Allemagne, l'Irlande, la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

### Les différentes applications du plastique

Utilisation des produits plastiques en fonction des grandes familles agricoles :

- Le maraîchage et l'horticulture :
  - Les serres et les grands abris
  - Le semi forçage
  - Les bâches à plat
  - La culture hors sol
  - Le paillage
  - Les filets de protection
- L'élevage et la protection des fourrages :
  - L'ensilage
  - L'enrubannage
  - La ficelle agricole
  - Le filet balle ronde

Les producteurs agricoles font également appel au plastique pour :

- Les big bags et les saches
- L'irrigation et la micro-irrigation
- Les bacs, les caissettes, les pots, les bidons et les fûts

## Les atouts du plastique agricole

Devant les impératifs environnementaux et face aux évolutions climatique et démographique, les plastiques agricoles ont de nombreux atouts à faire valoir dans différents domaines. Parmi eux :

- **l'eau**
  - Ils réduisent la consommation d'eau
  - Ils maintiennent l'humidité des sols et des cultures
  - Ils réduisent les pertes dans les réseaux d'irrigation
- **la consommation d'intrants**
  - Ils réduisent l'utilisation d'engrais
  - Ils réduisent l'usage de produits phytosanitaires
- **les rendements dans l'élevage**
  - Ils permettent des récoltes précoces et plusieurs coupes/an
  - Ils réduisent les pertes durant la conservation des fourrages
- **les rendements dans le maraîchage et l'horticulture**
  - Ils favorisent le développement racinaire et la croissance des plantes
  - Ils protègent les cultures contre les insectes et les oiseaux
  - Ils protègent les cultures et les sols contre les aléas climatiques
  - Ils améliorent la conservation des récoltes
- **la qualité des produits dans l'élevage**
  - Ils conservent mieux les qualités nutritives des fourrages
- **la qualité des produits dans le maraîchage et l'horticulture**
  - Ils améliorent la conservation des récoltes
  - Ils réduisent les pertes durant le transport des produits
  - Ils améliorent la qualité sanitaire des produits

Contact CPA :

**Bernard Le Moine**

65, rue de Prony

75017 Paris

01 44 01 16 49

04 91 02 86 42

06 28 05 24 38

[b.lemoine@plastiques-agriculture.com](mailto:b.lemoine@plastiques-agriculture.com)

Contact presse :

**Bertrand Figuiet**

R-D 2C

69, rue du Château des Rentiers

75013 Paris

01 45 86 97 68

06 24 73 85 77

[bf12260@gmail.com](mailto:bf12260@gmail.com)

### À propos du CPA

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »

## LA GESTION DES PLASTIQUES USAGÉS EN EUROPE

### Les volumes

Selon un récent rapport remis à la Commission Européenne (Plastic waste in the environment, final report, avril 2011), l'Europe, tous secteurs d'activité confondus, a généré 24,9 MT de plastiques usagés en 2008. L'agriculture représentait 5 % de cette production, soit 1,25 MT.

En l'absence d'outils statistiques fiables et plus récents à l'échelle européenne, il est difficile d'entrer dans le détail de ces chiffres. D'autant plus que les plastiques usagés n'ont pas tous le même taux de souillure. On estime par exemple, que les 502 000 tonnes de films plastiques consommés chaque année en Europe, produisent environ 725 000 tonnes de FAU (films agricoles usagés).

Si l'Europe récupère et valorise de nombreux plastiques agricoles usagés, elle n'en recycle pas plus de 231 000 tonnes, soit moins de 30 % d'entre eux.

### Le rappel légal

Classés dans la catégorie 02 01 04 sur la liste des déchets (200/532/EC) de la Commission Européenne, les plastiques usagés, hors emballage, ne sont soumis à aucune réglementation commune. Toutefois, dans le cadre de la « responsabilité étendue aux producteurs » (REP), les producteurs, les distributeurs et les agriculteurs peuvent être tenus de récupérer leurs déchets professionnels en vue d'un recyclage optimal.

Néanmoins, si la REP s'impose aux seuls pays membres de l'Union Européenne, la collecte des PAU, son organisation et ses résultats opérationnels, varient considérablement selon le cadre réglementaire, les conditions de production, de distribution et d'exploitation des plastiques agricoles propres à chaque pays européen.

### Les collectes existantes

Faute d'informations suffisamment précises, notamment dans le cas pays extérieurs à la Communauté Européenne, il est encore difficile de donner un aperçu global des collectes de plastiques usagés existantes en Europe.

On peut cependant distinguer les deux situations les plus fréquentes. La première concerne les pays, comme la Suède, la Norvège, l'Irlande, l'Islande ou la France, qui disposent d'une filière nationale de récupération. Dans la seconde, où l'on retrouve des pays comme l'Allemagne, l'Espagne, la Grande Bretagne ou la Belgique, de nombreuses initiatives sont prises dans le cadre de la REP, mais il n'existe pas encore de schéma national pour la collecte des plastiques usagés.

Si l'on s'en tient aux chiffres connus et fiables, il semble évident que la performance des collectes augmente avec la mise en place de filières-nationales.

## Le cas français

En France, dans le cadre de la REP et sur le principe d'une responsabilité partagée entre les acteurs de la chaîne de valeur agricole, le Comité français des Plastiques en Agriculture a mis en place en 2009 une filière nationale qui regroupe 95 % des entreprises du secteur, producteurs ou distributeurs. Son financement s'appuie sur l'éco-contribution consentie par les fabricants et les distributeurs à laquelle s'ajoute une subvention triennale de l'ADEME.

Après trois exercices opérationnels, la filière française affiche déjà d'excellents résultats, avec près de 33 000 T de FAU collectés en 2011, en progression de 10 % par rapport à 2010.

Fort de ce bilan, le CPA a récemment lancé une étude de faisabilité sur la création d'une filière de récupération des ficelles et des filets agricoles usagés dont les résultats seront publiés au second semestre 2012. Avec ADIVALOR, coordinateur, le CPA s'est également associé avec INVENIO, COVED, Sita Recyclage et les Établissements JAULENT, au projet collaboratif RAFU. Avec un budget de 1,3 M€, auquel contribue l'ADEME à hauteur de 0,6M€, ce projet de recherche doit permettre de réduire significativement les taux de souillure des films agricoles usagés (FAU) et d'améliorer ainsi leur valorisation.

### Contact CPA :

**Bernard Le Moine**

65, rue de Prony

75017 Paris

01 44 01 16 49

04 91 02 86 42

06 28 05 24 38

[b.lemoine@plastiques-agriculture.com](mailto:b.lemoine@plastiques-agriculture.com)

### Contact presse :

**Bertrand Figuiet**

R-D 2C

69, rue du Château des Rentiers

75013 Paris

01 45 86 97 68

06 24 73 85 77

[bf12260@gmail.com](mailto:bf12260@gmail.com)

### À propos du CPA

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le **Comité français des Plastiques en Agriculture** est une association dont le but statuaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »

## LE COMITE FRANÇAIS DES PLASTIQUES EN AGRICULTURE

### 20 ANS D'ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

La filière FAU du CPA a collecté 35 000 tonnes en 2011 ! C'est le résultat d'un engagement unanime et volontaire de tous les acteurs du secteur. C'est surtout le fruit de 20 ans de persévérance de la part du CPA, qui a mis sur pied la CERPA (Commission pour l'étude et la revalorisation des plastiques en agriculture). Cette toute première Commission Environnement avait pour vocation d'étudier, avec le CEMAGREF (Centre national du machinisme agricole du génie rural des eaux et forêts), la récupération mécanique des FAU.

#### Un début difficile...

En 1989-1992, certaines coopératives agricoles du Maine-et-Loire et du Poitou-Charentes réalisaient leurs premières collectes ; des initiatives que le CPA relayait dans les forums du secteur agricole ou de la plasturgie : au CNIT en 1992 ou à Nantes, lors de la Journée nationale de la plasturgie, en 1993.

Puis, sous l'impulsion de Mesdames Annie Briand, entrepreneur, et Marie Constantin, Maire de La Pommeraye, ce fut l'ouverture, en 1995, d'une usine de recyclage à Landemont, dans le Maine-et-Loire. L'élan semblait donné, mais la chute brutale des cours de la matière première vierge montra sa fragilité économique.

Ce fut alors le temps des débats. En 1998, la menace d'une TGAP..... comparable à celle qui frapperait bientôt les produits phytosanitaires, plaça tout le secteur devant ses responsabilités.

Fort de sa légitimité, Monsieur Jean-Pierre Jouët, Président du CPA, prit alors contact avec le ministère de l'Environnement. En concertation avec la FNSEA, l'APCA, le CNJA, la FNCUMA, la FNA, et COOP DE FRANCE, il travailla sur un projet de décret que les remaniements ministériels et les élections présidentielles de 2002 retardèrent sensiblement.

Avec l'arrivée de Madame Roseline Bachelot au ministère de l'Environnement, on reparla enfin de démarche volontaire. L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) devient alors l'interlocuteur du CPA.

#### Enfin le décollage !

En septembre 2001, le CPA crée le Comité d'Orientation de la Gestion des PAU, il se rapproche d'ADIVALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels, pour la VALORisation des déchets agricoles) et il confie sa Commission Environnement à Monsieur Bernard Le Moine.

En 2004, lorsque le Comité d'Orientation remet son rapport à l'ADEME, l'évolution du marché et la part des entreprises européennes imposent une révision globale du projet, dont la forme définitive attendra mars 2008, avant de fédérer 90 % des industriels européens.

Pour une meilleure transparence budgétaire, le CPA crée la Commission APE (Agriculture, Plastiques et Environnement). Il en confie la présidence à Monsieur Serge Vassal, tandis qu'ADIVALOR se charge de la partie opérationnelle.

Au début 2009, 82 % des industriels français et européens adhèrent à l'APE. La même année, l'ADEME consent une aide de 2,8 M€ sur 5 ans pour accélérer la mise en place de la filière.

Fin 2009, 95 % des producteurs ont rejoint la commission APE. La filière collecte alors 15 000 tonnes de FAU.

En 2011, l'APE achève son troisième exercice avec 35 000 tonnes de FAU collectés.

### **Et l'aventure continue...**

En France d'abord, dès 2013, avec le lancement opérationnel de la filière de récupération des ficelles et des filets agricoles usagés.

En Europe ensuite, avec l'engagement du CPA dans la création d'APE Europe.

Contact CPA :

**Bernard Le Moine**

65, rue de Prony

75017 Paris

01 44 01 16 49

04 91 02 86 42

06 28 05 24 38

[b.lemoine@plastiques-agriculture.com](mailto:b.lemoine@plastiques-agriculture.com)

Contact presse :

**Bertrand Figuié**

R-D 2C

69, rue du Château des Rentiers

75013 Paris

01 45 86 97 68

06 24 73 85 77

[bf12260@gmail.com](mailto:bf12260@gmail.com)

### **À propos du CPA**

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité des Plastiques en Agriculture est une association dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »

## **CPA LES CHIFFRES-CLÉ 2011**

### **Les adhérents :**

#### **19 membres**

- Groupe Barbier
- Trioplast Sms
- Hyplast
- Rkw Se
- Sainte Germaine
- Tama France
- Cgao
- La Mouette
- Duo Plast
- Groupe Plastika Kritis
- Groupe A. Alvarez
- Guérin Plastiques
- Partenia
- Unterland
- Granger Frères
- Oerlemans
- B. Rimini Ltd
- Itw
- Bpi.Formipac

#### **2 nouveaux membres**

- Cordex
- Bihr Frères

### **Résultats 2011 de la filière FAU**

*(Sources ADIVALOR)*

Volume films contributeurs : 44 154 tonnes (- 4 %)  
Volume FAU collecté : 32 929 tonnes (+ 10,1%)  
Conventions opérateurs : 468 (+21,6%)  
Sites de collecte : 2869 (+ 104%)  
Taux de collecte : 51 %  
Taux de recyclage : 94 %  
Taux de recyclage en France : 86 % (en Europe : 14%)

**À retenir :**

Si les résultats 2011 de la collecte de FAU sont légèrement inférieurs aux prévisions, la filière continue son développement et s'est fixé avec Adivalor les objectifs 2012 suivants :

- 40 000 tonnes de collectées
- Amélioration des délais d'enlèvement
- Amélioration de la qualité des FAU
- Développement du prétraitement (nettoyage et mise en balle)
- Une amélioration de la valorisation

Contact CPA :

**Bernard Le Moine**

65, rue de Prony

75017 Paris

01 44 01 16 49

04 91 02 86 42

06 28 05 24 38

[b.lemoine@plastiques-agriculture.com](mailto:b.lemoine@plastiques-agriculture.com)

Contact presse :

**Bertrand Figuié**

R-D 2C

69, rue du Château des Rentiers

75013 Paris

01 45 86 97 68

06 24 73 85 77

[bf12260@gmail.com](mailto:bf12260@gmail.com)

**À propos du CPA**

Fondé en 1958, à l'initiative des industriels du secteur, le Comité français des Plastiques en Agriculture est une association, dont le but statutaire est de « promouvoir, coordonner toutes actions tendant au développement des applications des matières plastiques en agriculture, du point de vue technique ou économique et par là, contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et de la qualité des produits agricoles. »